

MedinCell prépare son introduction en bourse

Hérault. La start-up biotech de Jacou veut financer son développement.



■ MedinCell compte une centaine de salariés.

C. P.

La start-up biotech MedinCell, installée à Jacou (Hérault), annonce avoir déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) son document de base, première étape de sa future introduction en bourse.

Créée en 2003, la société, qui compte une centaine de salariés, développe des produits injectables à action prolongée, notamment pour le traitement de la schizophrénie et de la douleur orthopédique postopératoire.

Une cotation sur le marché Euronext

Via ce document de près de 400 pages, la société espère obtenir le visa de l'AMF, afin de pouvoir être cotée sur le marché Euronext, premier marché au monde pour les medtechs, le deuxième pour

les biotechs. Pour MedinCell, cette cotation aura pour objectif de « se doter des capacités financières nécessaires au développement » de ses traitements, ainsi qu'à refinancer une partie de sa dette.

Dans un communiqué, Christophe Douat, président du directoire de la société, annonce que cette nouvelle étape permettra de « porter MedinCell à un stade de maturité » et poursuivre ses recherches.

MedinCell travaille notamment en collaboration avec Teva Pharmaceuticals, ainsi que la Fondation Bill et Melinda Gates, pour développer un contraceptif injectable de six mois, afin de faciliter l'accès des femmes à la contraception dans les pays en développement.

C. G.